Participez à une enquête pour mieux comprendre les restes à charge liés au diabète et à la santé

En 2024, les patients vivant avec des maladies chroniques, comme le diabète, sont confrontés à des dépenses de santé non remboursées, affectant leur budget et leur prise en charge.

Depuis plusieurs années, les usagers du système de santé subissent une pression croissante sur leur budget, notamment avec des réductions dans le remboursement des soins dentaires, l'augmentation des franchises médicales et la restriction des prises en charge des transports. Ces ajustements pèsent particulièrement sur les personnes vivant avec des affections de longue durée (ALD), comme le diabète, qui nécessitent des soins réguliers et coûteux.

Bien que les chiffres officiels estiment le reste à charge annuel des ménages à 250 euros par habitant en 2022, les études montrent que de nombreuses dépenses invisibles, non remboursées, échappent à ces statistiques. Celles-ci, notamment pour les personnes vivant avec le diabète, incluent des frais liés à l'alimentation, à des soins non pris en charge par la Sécurité sociale ou encore des aménagements de la vie quotidienne.

Pourquoi une enquête sur les restes à charge invisibles ?

Pour mieux comprendre ces **restes à charge invisibles** qui impactent non seulement votre budget, mais aussi votre santé, **France Assos Santé** a lancé une grande enquête nationale. Co-construite avec de nombreuses associations de patients - dont la Fédération Française des Diabétiques, ce questionnaire vise à recueillir des données concrètes sur les dépenses non couvertes qui touchent de nombreuses personnes, en particulier celles vivant avec des maladies chroniques comme le diabète.

En participant, vous aiderez à mettre en lumière les restes à charges invisibles liés à la gestion quotidienne du diabète. Cela nous permettra de mieux défendre vos droits, lors de discussions sur la couverture des soins de santé.

Qui peut participer à cette étude ?

Toute personne majeure en France vivant avec une maladie nécessitant des soins réguliers comme le diabète, un handicap, ou une perte d'autonomie, ainsi que leurs proches.
Sécurité et anonymat : le questionnaire est anonyme et sécurisé, hébergé par Sanoïa, un hébergeur agréé de données de santé conforme au RGPD.

Temps de participation : le questionnaire dure environ 15 à 20 minutes.

Comment participer ?

L'enquête est ouverte **du 12 septembre au 12 octobre inclus**. **Votre participation est essentielle** pour mieux comprendre l'impact financier du diabète et contribuer à des actions concrètes pour améliorer la prise en charge des usagers. À la fin du questionnaire, vous connaîtrez l'estimation de vos propres restes à charge invisibles, ainsi que la moyenne générale des répondants.

Accédez directement au questionnaire [ICI] et faites entendre votre voix pour une meilleure protection des

personnes vivant avec un diabète !